



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE MONTPELLIER

Le procureur de la République

Montpellier, le 26 mai 2026

Le Procureur de la République

A

Mesdames et Messieurs les Maires
du ressort de l'arrondissement
judiciaire de Montpellier

Objet : Développement des relations partenariales entre le parquet du tribunal judiciaire de Montpellier et les municipalités

Mesdames et Messieurs les Maires,

A la suite des élections municipales, et dans la continuité des présentations faites lors de la rencontre commune organisée le 19 mai dernier à l'hôtel du département, comme annoncé à cette occasion, je vous communique le guide conçu à votre intention décrivant les modalités d'échanges entre le parquet et vos municipalités et les informations sur les partenariats pouvant être mis en place.

Pour faciliter les démarches des maires, ceux-ci bénéficient d'un point d'entrée unique au sein du parquet du tribunal judiciaire de Montpellier en la personne de Mme Fleuriot, chargée de mission aux relations partenariales du parquet.

Les modalités de communication avec le parquet sont précisées dans le guide joint à ce courrier. Vous y trouverez également les modalités pour contacter le service civil du parquet, exclusivement compétent pour traiter les questions en matière d'état civil, de filiation, ou de mariage notamment.

Par ailleurs, sont présentées dans ce document les instances et possibilités offertes en matière de prévention de la délinquance que j'ai pu évoquer lors de notre rencontre : conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance, rappel à l'ordre ou transaction proposée par le maire, etc. Des conventions types sur le rappel à l'ordre et sur la transaction sont également jointes à ce courrier.

Enfin, comme j'ai pu vous l'indiquer, dans le cadre de l'exécution des condamnations à des peines de travail d'intérêt général (TIG), la justice cherche à pouvoir disposer de postes de TIG au sein des différentes structures institutionnelles sur le territoire.

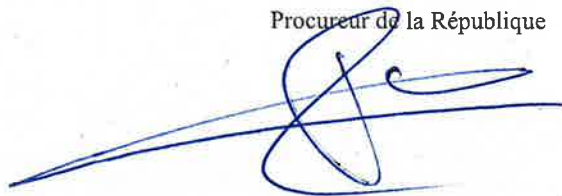
La chargée de mission du parquet se tient à votre disposition pour venir vous rencontrer en mairie et échanger avec vous sur ces thématiques.

Je profite de cet échange pour vous transmettre également trois fiches techniques élaborées par le ministère de la justice sur le statut et les missions de la police municipale et des gardes champêtres.

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs les Maires, en l'expression de ma très haute considération.

Thierry LESCOUARC'H

Procureur de la République

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'T' and 'L' intertwined, with a long horizontal stroke extending to the left.